

**Département de Seine-et-Marne
Commune de Villiers-sous-Grez
Conseil municipal du 1 mars 2022 à 20h30**

Présents : Thierry Masson, Maire, Christine Groetzinger, Guillaume Chapet Adjoint, Martine Melet, Catherine Ceraudo, Titouan Poncelin de Raucourt, Catherine Ballay, Etienne Brehier, Paul Lanouguere, Jean-Pierre Girard et Emmanuelle Sormail Conseillers.

Absents excusés :

Thomas Bonfils donne pouvoir à Guillaume Chapet
Laëtitia Lepaisant donne pouvoir à Emmanuelle Sormail
Yves Loir donne pouvoir à Martine Melet
Gabriel Massart donne pouvoir à Titouan Poncelin de Raucourt

Secrétaire : Christine Groetzinger

Approbation du compte rendu du 01/02/2022

A l'unanimité

DELIBERATIONS :

Modification structure du Conseil municipal :

Monsieur le maire présente aux membres la lettre de démission de Guillaume Chapet de son poste d'adjoint. Il précise que Guillaume Chapet souhaite conserver ses fonctions de conseiller municipal. Nous attendons la validation par le préfet pour délibérer sur son remplacement ou non, et nomination.

Budget participatif S4 :

Demande de subvention épareuse

Monsieur le maire présente le budget total d'un montant de 18046€ HT (21704€ TTC) et le plan de financement correspondants.

Mr le maire demande aux membres :

- De l'autoriser à solliciter l'aide financière de la région
- D'arrêter les modalités de financement
- D'approuver ce projet d'investissement

Les membres approuvent à l'unanimité ce projet, à l'unanimité arrêtent les modalités de financement et autorisent à l'unanimité le maire à solliciter une aide au titre du budget participatif 2022

Demande de subvention DSIL : vestiaires du stade :

Monsieur le maire présente le budget total d'un montant de 47 608€ HT (57 130€ TTC) et le plan de financement correspondants.

Mr le maire demande aux membres :

- De l'autoriser à solliciter l'aide financière de l'état au titre de la DSIL 2022

- D'arrêter les modalités de financement
- D'approuver ce projet d'investissement

Les membres approuvent à l'unanimité ce projet, à l'unanimité arrêtent les modalités de financement et autorisent à l'unanimité le maire à solliciter une aide au titre de la DSIL 2022.

Demande de subvention DSIL : modification chauffage du foyer

Monsieur le maire présente le devis de l'entreprise CNE et divers d'un montant de 35 154,39. HT (42 185,27€ ttc) et le plan de financement correspondants.

Mr le maire demande aux membres :

- De l'autoriser à solliciter l'aide financière de l'état au titre de la DSIL 2022
- D'arrêter les modalités de financement
- D'approuver ce projet d'investissement

Les membres approuvent à l'unanimité ce projet, à l'unanimité arrêtent les modalités de financement et autorisent à l'unanimité le maire à solliciter une aide au titre de la DSIL 2022.

Demande de subvention FER :

Monsieur le maire explique qu'en raison de l'état des routes (Busseau et Recloses) Il est nécessaire d'effectuer des travaux des voiries. Il présente un budget (plusieurs devis) d'un montant de 30 000€ HT et le plan de financement correspondants (60% de subvention) .

Mr le maire demande aux membres :

- De l'autoriser à solliciter une demande de subvention FER 2022
- D'arrêter les modalités de financement
- D'approuver ce projet d'investissement

Les membres approuvent à l'unanimité ce projet, à l'unanimité arrêtent les modalités de financement et autorisent à l'unanimité le maire à solliciter une subvention FER 2022.

Demande d'aide au département pour canalisation eau rue de Nemours :

En raison des analyses précédentes ayant montrées un taux trop élevé d'antraquinone, il est urgent de remplacer des canalisations rue de Nemours. Monsieur le maire présente le devis SAUR d'un montant de 66 896.63€ HT (80 275.96€ TTC) et le plan de financement correspondants.

Mr le maire demande aux membres :

- De l'autoriser à solliciter une aide financière au département et à l'agence de l'Eau
- D'arrêter les modalités de financement
- D'approuver ce projet d'investissement

Les membres approuvent à l'unanimité ces travaux, à l'unanimité arrêtent les modalités de financement et autorisent à l'unanimité le maire à solliciter ces demandes.

Demande de subvention Budget participatif S1

Monsieur le maire rappelle que deux projets participatifs de la saison 1 avaient été proposés à la région mais mis en attente en 2021. Ces budgets étaient un véhicule électrique en

autopartage et un 4x4 électrique. Monsieur le maire présente le budget d'un montant de 12 000 HT par véhicule et le plan de financement correspondants (8700€ de subvention). Le but décidé en commission des finances étant de remplacer le Kangoo Renault par un véhicule électrique.

Mr le maire demande aux membres :

- De l'autoriser à solliciter l'aide financière de la région
- D'arrêter les modalités de financement
- D'approuver ce projet d'investissement

Les membres approuvent à l'unanimité ce projet, à l'unanimité arrêtent les modalités de financement et autorisent à l'unanimité le maire à solliciter une aide au titre des projets participatifs.

Informations

Présentation du budget 2022 à la suite de la réunion de la commission finances
RPI : Christine Groetzinger nous informe que notre prestataire de restauration scolaire souhaite appliquer une augmentation tarifaire de 6.5% sans quoi il menace d'arrêter la distribution des repas. Ceci sera discuté entre adhérents.

Tour de table des commissions

Paul Lanouguere souhaite mettre en place un atelier participatif pour créer 3 petites tribunes le long du stade.

Guillaume Chapet et Thomas Bonfils ont rencontré un artiste grapheur qui peindrait les 4 piliers du pont en dessous de l'autoroute en direction de Larchant gracieusement.
Catherine Ceraudo a envoyé le dossier du transport à la demande à la CCPN.

Suite à la délibération concernant le choix du nom de la médiathèque, Gabriel Massart a pris en charge l'achat de la plaque « Jeanine Hérisson ».

Etienne Bréhier nous informe que le PNRG a offert à la commune 6 pommiers de variétés anciennes qui ont été plantés dans le jardin du 27 Gabriel Bachet.

Catherine Ballay propose de ne pas allumer l'éclairage public le matin à Busseau.

Questions diverses

Fin de séance 23h05.

Fait et délibéré en séance, le 01/03/2022.